

L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ANNONCES :

Assurances...
Chèques...
Les annonces sont reçues au Bureau de Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

111, Cours de la Liberté, 111
LYON

ABONNEMENTS :

Lyon et départ^s... 51, 10 L. 50 C.
Pour les autres départ^s... 51, 12 L. 50 C.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que l'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Mélanie VACHER,
conturière, rue Lanterne, 7.
Lyon, le 12 janvier 1885.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

DUMAS,
grande rue Saint-Clair.
Lyon, le 12 janvier 1885.

A NOS LECTEURS

Nous commencerons très prochainement un grand roman inédit, le plus mouvementé, le plus palpitant d'intérêt pour la population de notre ville.

Ce roman, étudié sur le vif de la vie lyonnaise, aura pour titre :

FANNY

la Dévideuse

L'Amnistie

Une partie de la presse réclame en ce moment la grâce de Louise Michel. Idée généreuse, sans doute, mais à coup sûr peu digne de celle qui en est l'objet.

Nous nous expliquons. Il nous semble que sa grâce ne doit pas suffire à la justice du peuple. Ce que ce dernier réclame, c'est l'amnistie pleine et entière pour tous les condamnés politiques, au premier rang desquels, naturellement, Louise Michel.

Et cela est de toute justice. S'il est une chose à laquelle on n'ait pas le droit de toucher, c'est la pensée humaine. Or, les accusés de Lyon, comme ceux de Paris, ont été condamnés — personne ne l'ignore — pour délit d'opinions et fait de presse.

Les articles signés par Kropotkine transpiraient les théories nihilistes. C'est la seule raison de sa condamnation. Car il est avéré pour tout le monde que le simple mot de nihilisme effraie autant les juges de Martin-Feuillée que les magistrats qui servent le bourreau de toutes les Russies.

Pourquoi ? C'est ce que nul ne peut dire, pour une raison bien simple : c'est que ce mot qui terrifie les bourgeois et les magistrats de Pétersbourg comme de Paris, personne ne le comprend, pas même ceux qui passent pour nihilistes, à la prison.

Il est temps d'en finir avec ce byzantinisme.

C'est déjà trop qu'on ait emprisonné les hommes : il ne faut pas qu'on en arrive à emprisonner les cerveaux.

Nous le demandons à ceux qui entendent de cette singulière façon la liberté de conscience et de pensée, qu'est-ce que l'Inquisition a fait de plus à l'égard de Galilée ?

Pour nous, du moins, il nous est difficile — pour ne pas dire impossible — de saisir cette différence.

En quoi ce mathématicien fut-il moins coupable de prétendre que la Terre tourne autour du Soleil, qu'un penseur de soutenir que la société est mal assise et repose sur des bases d'une révoltante injustice ? Il est clair que ni l'un ni l'autre n'ont dépassé les limites de ce droit primordial, sacré, imprescriptible, qui réside dans la liberté de la pensée.

Pour avoir changé d'objet, l'arbitraire et l'injustice restent les mêmes. Les magistrats épurés de l'opportuniste valent les juges de la Sacrée-Congrégation. Les blanches hermines du dix-neuvième siècle valent les tortionnaires du seizième.

La postérité se chargera de reviser ces jugements.

En attendant, c'est à l'amnistie de supprimer les tristes résultats en réparant l'iniquité des condamnations subies.

Il y a quelques jours, sur tout le parcours de l'enterrement de la mère de Louise Michel, des milliers de voix ont poussé ce cri d'amnistie ! Or, si la grâce peut ne s'appliquer qu'à un seul, l'amnistie s'applique nécessairement à tous les prisonniers politiques, aussi bien à Louise Michel qu'à Kropotkine, aussi bien à Kropotkine qu'à Cyvoct, lequel est à cette heure, au baigne de l'île Nou, comme gérant d'un journal socialiste.

Nous espérons que l'imposante manifestation du cimetière de Levallois-Perret, si calme, si recueillie, si sincère, qui s'est faite autour du nom, si sympathique au peuple, de Louise Michel, saura ouvrir au gouvernement les yeux, jusqu'à ce jour systématiquement fermés.

Nous espérons que cette question urgente de l'amnistie sera résolue à bref délai par le Parlement, sans oser cependant trop compter sur l'indépendance et la justice d'une Assemblée que nous avons ici même qualifiée de Chambre basse.

Quoi qu'il arrive, d'ailleurs, nous ne cesserons de réclamer une mesure aussi juste que populaire, et que, seuls, de faux républicains, d'indignes représentants du peuple peuvent persister à nous refuser.

L'amnistie s'impose à la justice de nos gouvernants. S'ils la refusent, le peuple saura bien trouver le moyen de la leur imposer.

Raoul LUÇAY.

Laissez être, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner ; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée. Ce n'est pas un droit, c'est un devoir, étroite obligation de quiconque a une pensée, de la produire et mettre au jour pour le bien commun. La vérité est toute à tous.

COURRIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

L'état sanitaire de Formosa

On sait que le gouvernement nous a toujours représenté le climat de Formose comme étant des plus favorables.

Au dire de nos ministres tonkinois, cette île était un véritable paradis terrestre, aussi riche en productions du sol qu'en mines de toutes sortes.

Le passage suivant, extrait d'une lettre adressée à sa famille par un de nos jeunes marins, et qui est produite par le *Télégraphe*, nous présente le Tonkin sous un tout autre jour :

« Nous sommes bloqués par les Chinois et par la fièvre, le pays passe subitement du froid au chaud et nous sommes tous malades de la fièvre. On attend des renforts, qui n'arrivent pas, et en attendant, nous passons l'arme à gauche. »

Sur six cents hommes débarqués, il y en a quatre cents sur le flanc, et les deux cents autres peuvent à peine faire face au service, il en tombe tous les jours.

Moi, jusqu'à présent, je n'ai que la fièvre intermittente, j'ai eu ça jadis au Tonkin, on prétend que ce n'est pas dangereux ; dans tous les cas, c'est triste. »

Les enrôlements de Chinois

Des renseignements de source particulière nous apprennent que le général Brière de l'Isle a fait suspendre les enrôlements de Chinois, qui se faisaient à Hong-Kong. Il a dû prendre ce parti devant les réclamations incessantes que ces enrôlements provoquaient.

Le commandant en second de la flotte du Tonkin

Le capitaine de frégate Bugard, officier d'ordonnance du ministre de la marine, détaché à l'état-major du ministre de la guerre, est nommé commandant en second de la flotte du Tonkin, au commandement de laquelle vient d'être nommé, comme on l'a dit hier, M. le capitaine de vaisseau de la Bonnière de Beaumont.

MM. de Beaumont et Bugard ont reçu l'ordre de partir pour le Tonkin par le paquebot du 18 janvier.

ÉPILOGUE

Le bruit court au Palais que le verdict négatif dont a bénéficié Mme Clovis Hugues a été rendu par deux non et quatre abstentions, c'est-à-dire que six jurés auraient répondu oui sur la question de culpabilité.

On sait que, pour qu'il y ait condamnation, il faut que la majorité soit de sept oui au moins.

Informations

Au dernier conseil des ministres, il a été de nouveau question de l'arbitrage des Etats-Unis pour mettre un terme à l'expédition entreprise dans l'Extrême-Orient. Le général Lewal s'y est formellement opposé.

Hier, à dix heures et demie, les amis de F.-V. Raspail se sont rendus au Père-Lachaise pour déposer une couronne sur sa tombe.

Les centenaires à Paris sont rares et bons à signaler. L'un d'eux était lundi sa centième année. C'est M. de Tencin, ancien page, né le 5 janvier 1785. Sans aucune infirmité, il est souple encore et dispos.

Le gouverneur anglais de la Nouvelle Zélande a l'intention d'annexer les îles de Samoa. Un vapeur se tient prêt à partir de Wellington aussitôt que la décision du gouvernement métropolitain sera arrivée de Londres.

Le Madhi a sauvé la vie de plusieurs notables égyptiens qui lui avaient résisté et que ses

officiers avaient condamnés à être jetés dans les puits.

Le général Brière de l'Isle vient d'informer le ministre de la guerre qu'il a reçu 3.200 hommes de renfort et qu'il va commencer sa marche en avant sur Lang-Son.

— On a annoncé que l'empereur d'Allemagne était atteint d'une indisposition assez grave. Les reptiles bismarckiens cherchent, suivant l'usage, à dénaturer cette nouvelle. Ils assurent que Guillaume souffre seulement de troubles digestifs sans gravité.

— Un industriel, accusé de tenir un jeu de hasard, a été condamné à trois jours de prison. Le chef d'accusation était celui-ci : « Exaltation à la « veine » des citoyens les uns contre les autres. »

— M. Fallières, ministre de l'instruction publique, a fait dresser la statistique des examens du baccalauréat ès lettres et du baccalauréat ès sciences pour la dernière session de 1884.

— La section d'Afrique de l'état-major général va recevoir une extension considérable ; elle est chargée de la centralisation de tous les services concernant l'expédition du Tonkin et les rapports avec la marine.

— Une dépêche d'Oran annonce la mort de Si-Ahmed-Ould-Khadi-Bach, agha de Fren-dah, le seul indigène qui fût grand-officier de la Légion d'honneur.

— On écrit de Shang-Hai au *London China Express* :

« Les navires de guerre chinois construits en Allemagne ne pourront pas soutenir une lutte sérieuse. Ils sont d'une construction si fragile, qu'une seule bordée de leurs propres canons suffira presque à les mettre en pièces. »

« On dit que les personnes qui les ont vus refusent d'essayer les canons, même chargés à blanc, avant d'avoir remis les navires aux Chinois. »

ÇA CRAQUE

Quand l'édifice menace ruine les rats se sauvent. On pourrait en dire autant de la majorité ministérielle qui commence à se désagréger.

Il y a quelques jours, c'était M. Germain qui refusait nettement d'emboîter le pas à M. Jules Ferry, entendant recouvrer sa liberté toute entière.

Aujourd'hui, une nouvelle défection vient de se produire dans le parti opportuniste.

M. Paul Bert a rompu avec la majorité, non sans éclat.

Les malins prévoient le moment où il faudra bientôt se représenter devant les électeurs, et le patronage de M. Jules Ferry devenant compromettant, ils déclinent bien haut toute solidarité avec lui.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — On annonce qu'une regrettable scission s'est opérée au sein du jeune parti démocratique anglais, représenté surtout par la *Démocratie Fédérative*. Les amis de Fr. Engels, parmi lesquels le docteur Aveling, le poète Morris, M. Bax, etc., se sont séparés de MM. Hyndmar, Champion, John Burns, etc., pour fonder la Ligue socialiste. Mais ces conflits n'arrêteront pas les progrès du parti démocratique et du socialisme en Angleterre, devenu trop fort pour ne pas savoir résister à ces déchirements.

ITALIE. — ROME. — Le *Diritto* revient sur l'affaire de son correspondant berlinois qui a été expulsé de Prusse.

Le *Diritto* n'est pas satisfait des explications données hier par M. Mancini au Sénat ; il espère qu'il en donnera de plus satisfaisantes à la Chambre, en réponse à l'interpellation du député Chiala.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — On annonce que M. de Bismarck aurait chargé un banquier et un journaliste officieux d'élaborer un projet relatif à l'impôt sur la Bourse, dont il est question depuis si longtemps.

AUTRICHE. — Samedi; l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie et la comtesse Hoyos ont reçu, à l'hôtel de l'Alma, une grande partie de la haute société parisienne.

La veille au soir, vendredi, à Vienne, avait eu lieu la première réception de l'hiver à l'ambassade de France.

RUSSIE. — Le palais de résidence du Tzar a été fouillé de fond en comble à la suite de la découverte de certains documents; on y a trouvé cinq barils de poudre placés dans les caves.

ESPAGNE. — MADRID. — On attend avec impatience le discours que M. Manuel Silvela, ex-ambassadeur à Paris, doit prononcer pour expliquer les motifs de sa démission.

Il fera porter ses critiques sur la politique ultra-conservatrice du cabinet. M. Canovas soutiendra, dit-on, malgré tout, le ministre de l'instruction publique.

Une Révolte dans un Séminaire

Eh bien! ils ne vont pas mal, les séminaristes russes!..

Le correspondant de l'Indépendance Belge, à Moscou, donne les détails suivants sur les troubles qui ont eu lieu dernièrement au séminaire de cette ville:

Le séminaire de Moscou se trouve sous la direction d'un évêque. Les élèves de la grande classe, âgés de dix-neuf à vingt ans, ont profité de la faiblesse relative de la direction actuelle pour rosser d'importance un de leurs inspecteurs et terrasser l'autre le plus irrévérencieusement du monde.

En présence de dispositions aussi pacifiques, l'évêque jugea prudent d'en référer au grand maître de police, le général Gzloff, implorant conseil et protection.

M. Gzloff ne plaisanta pas. Il se rendit de suite chez l'évêque métropolitain de Moscou et lui conseilla de faire fouetter, dès le lendemain, les vingt-trois promoteurs de l'émeute. L'évêque, de son côté, ne discuta pas: le matin, à dix heures, il se rendit au séminaire ecclésiastique, bénit les verges, et assista en personne à la correction — peu ecclésiastique — administrée par quarante soldats.

EN ESPAGNE

DÉTAILS NAVRANTS

L'aspect d'Alhama est horrible. Un immense rocher, sur lequel la ville était construite s'est ouvert verticalement, et la ville haute s'est écroulée sur la ville basse..

On raconte l'incident suivant: Une dame qui habitait un troisième étage avait son enfant dans ses bras lorsque la façade de la maison s'est écroulée; elle a été précipitée dans la rue et s'est miraculeusement sauvée. Son mari et leurs sept autres enfants ont été écrasés.

On écrit d'Alhama que le nombre des habitants ensevelis sous les décombres dépasse cinq cents.

On reçoit de Capillera, au-delà de la Sierra-Nevada; où il n'y a ni télégraphe ni route, une lettre disant que les secousses répétées obligent les habitants à dormir sur la neige dans les champs.

UNE COMMISSION SCIENTIFIQUE

La Gaceta publie un ordre royal nommant une commission de savants avec mission d'étudier les phénomènes géologiques de l'Andalousie.

L'opinion des ingénieurs qui ont déjà commencé des études est que ces phénomènes sont les plus extraordinaires que l'on ait jamais constatés.

SITUATION ALARMANTE

D'énormes blocs de rochers se sont détachés des montagnes voisines de Torrox.

Une crevasse, ayant plus de soixante pieds de longueur, existe tout près de la ville.

Les architectes de Malaga sont d'avis qu'il est urgent de démolir plus de deux cents maisons qui ont été lézardées.

Les maladies malignes augmentent partout, mais principalement dans la province de Malaga.

Les habitants vivent dans les champs. Les secousses se font sentir jusqu'à Jaen.

DES MONTAGNES QUI GRANDISSENT

On a remarqué, dans quelques endroits de la province de Grenade, que le soleil qui se lève sur les montagnes paraît une demi-heure plus tard qu'auparavant.

Cette anomalie fait supposer que la chaîne de montagnes de la Sierra-Nevada s'est élevée de quelques centaines de mètres.

UN ATTENTAT EN ALLEMAGNE

Décidément c'est une série!

On télégraphie de Munich, 10 janvier, que dans chacune des deux dernières nuits, il a été tiré des coups de revolver contre les fenêtres de l'appartement occupé par M. Viereck, député socialiste au Reichstag. Plusieurs balles ont pénétré dans l'appartement, mais ont été se perdre à peu de distance des fenêtres.

La police a ouvert une enquête, qui n'aboutira probablement point, parce qu'il y a de fortes présomptions que l'attentat a été commis par un admirateur forcené du chancelier impérial allemand dont tout le monde connaît ici les allures plus qu'excentriques,

54 Messes à 1 franc 50 font 81 francs

Un juge de paix qui a dû être un moment bien embarrassé pour rendre son jugement, c'est le juge de paix de Fiers (Orne).

La comtesse de C..., désireuse sans doute de se mettre en règle d'un seul coup avec ses devoirs religieux, avait eu l'idée de solder en bloc à M. l'abbé Lecourt des messes livrables à terme.

Elle offrit cent cinquante francs comptant pour cent messes échelonnées. Ça les mettait à 1 fr. 50 la pièce, ce qui est, paraît-il, le prix moyen dans la région. On les paie trente sous lorsqu'elles sont de bonne qualité, sans taxes ni défauts. Elles doivent être loyalement dites garanties.

Après avoir discuté et marchandé, la comtesse et le curé finirent par s'entendre. La somme fut versée intégralement en beaux deniers bien sonnants.

Mais l'abbé Lecourt avait compté sans son hôte. Il mourut n'ayant livré que 46 messes. Le cas n'avait pas été prévu, et les époux C... réclamèrent à la succession les 54 messes restantes, ou l'équivalent en espèces, soit 81 francs.

La marchandise, ou l'argent? Il y eut contestation: le papier timbré timbré marcha et le juge de paix dut statuer.

Il décida que les héritiers de l'abbé rembourseraient quatre-vingt-un francs pour les messes restées en plan. La partie condamnée a, dit-on, fait appel. Les vendeurs arguent que les messes seront dites dans l'autre monde et n'en seront que meilleures.

Mais les acheteurs ne veulent prendre la marchandise qu'en gare, franc de port et d'emballage.

En attendant, les messes se font ranoas, et de quelque façon que la cause soit jugée en appel, elles risquent fort de n'être plus à la fin du débat que des messes avariées dont le Père Éternel ne voudra plus.

Un nouveau train-éclair

BERLIN. — L'entente, après de longs pourparlers, s'est enfin établie entre les compagnies de chemins de fers allemandes et russes.

Elles ont décidé qu'à partir du 1^{er} avril 1885, un train-éclair, qui correspondra directement avec l'express de Paris à Berlin, partira pour Saint-Petersbourg tous les matins.

Il est certain, d'après tous les calculs que la distance entre Paris à Paris et Saint-Petersbourg pourra être franchie en cinquante-six heures, c'est-à-dire raccourcie d'au moins dix-huit heures sur le temps que l'on met actuellement.

Aux Enchères!

Du haut du ciel, ta demeure dernière, bon Jésus-Christ, tu dois être navré, si tu vois, comme tout porte à le croire, ce qui se passe dans la commune de Bourg-Saint-Léonard, canton d'Exmes, dans le département de l'Orne, situé, comme chacun sait, en France, un petit pays de l'Europe, faisant elle-même partie de la terre, une imperceptible planète qui doit, vue de ta céleste habitation, avoir la dimension d'une lentille.

Il y a dans ce village une église, et dans cette église vingt-trois bancs — un de moins que les deux douzaines.

Or, dans les derniers jours de décembre, on met chaque année ces vingt-trois bancs aux enchères, absolument comme on mettrait aux Halles centrales vingt-trois paniers de tomates ou de choux-fleurs.

Pour cette vente, le marguillier fait fonction de commissaire-priseur.

Nous n'avons pu savoir si les trois coups réglementaires étaient frappés par le goupillon en guise de marteau, mais le résultat est le même.

Cette année, le banc le moins cher a atteint la somme de 31 francs.

Quand on songe qu'il y a cinquante-deux dimanches dans l'année — sans compter les fêtes — cela fait environ cinquante centimes par séance.

Si le banc est remboursé, ce n'est pas trop cher!

Le commerce doit être libre, nous ne disons pas le contraire, et chacun mène ses affaires comme il l'entend; mais nous pouvons bien constater que les gens d'église ne manquent pas une occasion de remplir leur caisse.

DERNIÈRE HEURE

9 h. soir. — Le plan de campagne de M. Lewal en Chine comprend deux opérations distinctes: Les mois de janvier, février et mars seraient employés à chasser les Chinois du Tonkin. Dans ce but, la première colonne, sous le commandement du général Négrier, occupera Lang Son et Thaké; la seconde colonne provenant de Thaï-Nguyen, s'emparera de Cao-Bang et ira jusqu'au lac Babé, afin de fermer tout le Nord-Ouest du Tonkin; la troisième colonne remontant le fleuve Rouge s'établira à Thac-Thun.

La première opération sera terminée le 15 mars; la seconde opération aura pour but d'entrer en Chine avec 15.000 hommes auxquels se joindront les troupes disponibles de Kelunh, de la majeure partie de la flotte, et d'occuper un point favorable en Chine; la sécurité du Tonkin serait assurée par 15.000.

10 h. — L'Official annonce que M. Martin, conseiller de préfecture du Rhône, remplira les fonctions de vice-président du Conseil pour l'année 1885.

ROME. — Tous les soldats du 1^{er} régiment des Bersaglieri en garnison à Rome, demandent à partir pour Assab.

On ne prend que cent hommes, désignés par les officiers.

Quant aux sous-officiers, on les prend par rang d'ancienneté.

Les troupes emportent des fours de campagne, des tentes spéciales et un matériel télégraphique pour relier les cinq villages de la colonie.

11 h. — La cour de cassation vient de renvoyer indemne M. Cunéo d'Ornano qui avait fait afficher, malgré un arrêté formel du préfet de la Charente-Inférieure, le manifeste du prince Napoléon.

La cour a déclaré que la liberté de l'affichage politique était absolue.

Minuit. — M. Gougeard, ministre de la guerre dans le grand ministère est dangereusement malade.

Curé et Charcutier

Le 26 décembre dernier, le charcutier d'une commune de Maine-et-Loire était occupé à ce qui regarde son métier, quand il vit le desservant se diriger de son côté et, du ton arrogant que ces cafards savent prendre en de telles occasions, lui adresser ces paroles:

— Vous faites donc exprès de tuer vos cochons le vendredi? (sic).

A quoi le charcutier répondit:

« — Veuillez remarquer, monsieur, que j'exerce mon métier, et qu'il ne vous appartient pas de vous occuper de mes affaires. »

Le cafard, muselé, allait se retirer, quand son interlocuteur ajouta:

« — Les messes que vous dites le vendredi, les enterrements que vous pouvez faire ce jour, ne vous sont-ils pas payés comme ceux des autres jours de la semaine? »

LE COUSIN DU DIABLE

Par CONTRAN BORYS

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite).

— Alector! Alector! Alector! Lentement, d'un pas fier et solennel, le coq s'avança, énorme, monstrueux. Sa crête et ses prunelles étincelaient comme de la braise.

Arrivé au bord du cercle, il s'arrêta, une patte en l'air, et attendit.

— Parle! dit la vieille à Torterue. Etienne réunit tout son courage.

— Serais-je vengé de l'homme que je hais? balbutia-t-il.

Le coq sauta au centre de l'alphabet circulaire, becqueta un grain de blé sur la lettre P, un autre sur la lettre E, et un troisième sur la lettre U. Puis il bondit hors du cercle et ne remua plus.

— Peu! annonça la sorcière en réponse à l'interrogation de son client.

Elle remit des grains de blé là où il en manquait. Après quoi, levant sa baguette, répéta:

— Parle!

— Epouserai-je la femme que j'aime, demanda Etienne.

Alector rentra dans le cercle et avala successivement les grains posés sur les lettres N, O, N.

— Non, annonça Fréa.

— Parle encore! ordonna-t-elle quand elle eut comblé les vides faits dans les casiers.

Torterue murmura:

— Comment mourrais-je?

Le coq se dressa sur ses ergots, battit joyeusement des ailes et, avec une rapidité extraordinaire, picora les grains placés sur les cinq lettres R, I, C, H, E.

— Tu mourras riche! cria la vieille.

Au même instant, le coq poussa un cocorico éclatant, la chandelle se ralluma, et Torterue, stupéfait, ne vit plus trace de toute cette fantasmagorie. Chaque objet avait repris sa figure ordinaire; le cercle magique avait disparu; Alector, la tête sous son aile, dormait sur son perchoir, et Fréa, tranquillement assise devant la table, vidait son verre avec une folle béatitude.

V

AQUA VITÆ

Etienne se frotta les yeux en se demandant s'il avait rêvé.

— Eh bien! ricana la vieille te voilà prévenu mon pauvre Etienne, tu réussiras peu dans ta vengeance, et pas du tout dans tes amours...

Elle avala d'un trait son eau-de-vie. Deux taches rouges se plaquaient maintenant à ses pommettes. Sa tête échevelée se balançait de çà et de là, comme celles de ces ours féroces que montrent les dompteurs.

Bah! reprit-elle, — console-toi, gamin!... Tu mourras riche, c'est l'essentiel! Je connais des millionnaires qui voudraient pouvoir en dire autant?

Torterue aussi en connaissait un. Quoi que livide encore de la peur qu'il venait d'avoir, il regardait d'un air moitié tremblant et moitié résolu la porte qu'avait franchie Brindois pour aller compter ses économies.

Buvons! dit-il énergiquement.

— Oui, buvons, répéta Fréa, buvons et va-t-en!

Cela ne faisait pas le compte d'Etienne.

— Le philtre d'abord, réclama-t-il. Le

philtre et le poison que je vous ai demandés.

— Jamais, interrompit la sorcière. Tu alignerais là, devant moi, dix mille ducats que je ne te confierais ni l'un, ni l'autre.

— Pourquoi?

— Parce qu'Alector a parlé, parce que ni philtre, ni poison ne prévaudraient sur des gens que le sort protège, parce que je ne suis pas assez folle pour te donner des armes inutiles, qui se retourneraient contre toi, contre moi peut-être.

— Au diable, alors!... et buvons réitéra-t-il.

— A la bonne heure! grêle et furie! cria la vieille. Foin de la tristesse! Tu seras riche, je te dis, et même... Ecoute, veux-tu le devenir tout de suite?

— Que faut-il faire?

— Epouse-moi.

Torterue ne put s'empêcher de bondir.

— Epouse-moi! poursuivit-elle, en lui passant sous le menton sa main décharnée. Ah! ah! tu regardes mes ongles? ils sont noirs, hein? ne fais pas attention, ce n'est que de la terre, — de la bonne terre de ci-metière. Ainsi, c'est convenu, pas vrai; tu m'épouses; mon fils, Mathieu est un mauvais fils; je l'abandonne... donne... et j'te donne en dot... chut! une belle dot soit tranquille. Et bien? tu ne souffles mot?

L'enjuponné, comme le corbeau de la fontaine, honteux et confus, allait jurer qu'on ne l'y prendrait plus, quand, surmontant son humiliation, et se rappelant qu'il avait tonsuré et qu'en conséquence il avait le droit d'être insolent, il lança, en ces termes, ses foudres sur le mécréant qui avait tué son porc un vendredi : « — D'ailleurs, vous êtes un impie, une clique de la basse classe (sic). Jolies parolles dans la bouche d'un prétendu employé de Dieu. »

Devant un pareil débordement, le charactier et les témoins de cette scène éclatèrent de rire, l'ensoutanné, cet ennemi acharné de la lumière, écumant de rage, envola vers son éteignoir, heureux de chasser sa honte et sa colère dans les ténements.

MENUS PROPOS

Un monsieur promène sans cesse deux dames énormes, deux phénomènes de rondité.

— Pourquoi se promène-t-il toujours avec ces deux femmes ? demandait quelqu'un qui le rencontrait à chaque instant.

— Peut-être, lui répondit-on, cherche-t-il la direction des ballons.

On parle divorce, et l'un des interlocuteurs raconte qu'il a une femme laide, acariâtre, macabre, et qui le trompe par-dessus le marché :

— Mais pourquoi ne divorcez-vous pas ? interroge l'autre.

— Impossible ! nous ne sommes pas mariés !

AVIS

LA DÉMOCRATIE LYONNAISE

On noircit beaucoup de papier depuis quelques jours pour interpréter le changement de titulaire du ministère de la guerre, le remplacement du général Campenon par le général Lewal.

On a raison de chercher à savoir la vérité sur ce changement de personnes, mais elle n'a pas encore été dite jusqu'à présent, et voici :

En 1873, à l'époque du procès Bazaine, M. Lewal n'était pas ministre de la guerre, n'était pas commandant de corps, il n'était pas général de division, il n'était pas même général de brigade, il était simple colonel. Seulement, M. Lewal, qui fût entendu à plusieurs reprises dans les débats de Crémieux, à la différence des autres témoins qui, parlant au président du premier conseil de guerre, disaient : « MONSIEUR LE PRÉSIDENT » ou « GÉNÉRAL », n'adressa jamais la parole au duc d'Aumale qu'en se servant de la formule monarchique : « MONSIEUR LE GÉNÉRAL ».

Et voilà pourquoi M. Lewal, en douze ans de temps juste, est devenu général de

brigade, général de division, commandant de grandes manœuvres, commandant de corps etc... successeur de M. Campenon.

Aujourd'hui, le ministre de la guerre appartient au comte de Paris.

C'est incontestable.

C'est le plus grand des crimes politiques commis par Jules Ferry, c'est le commencement effectif d'application du grand plan de trahison qui lui a été soumis par les orléanistes dans le courant de l'été de 1883, et qu'il s'est chargé d'exécuter.

L'ŒUVRE DES FOURNEAUX

Demain mercredi, trois nouveaux établissements alimentaires vont être ouverts.

Le premier est situé Grand'Rue de la Guillotière, 124.

Le deuxième, rue des Tables-Claudienne, n° 34 et 36.

Le troisième, place Dumas-de-Loire, 1, à Vaise.

Vendredi ou samedi, au plus tard, un quatrième fourneau, pour le quartier Perrache, fonctionnera rue Delandine, 13.

Enfin notre cinquième, également destiné à Vaise, ne peut être prêt encore, vu la nécessité de disposer un local particulier. Nous espérons que cette lacune sera bientôt comblée.

Les Bons payants sont déposés dans les principaux bureaux de tabac de chaque quartier desservi.

Si l'obligation de faire face aux besoins des ouvriers sans travail accroit sans cesse nos dépenses, d'autre part, nous sommes heureux de constater l'empressement que la population lyonnaise met à nous venir en aide.

Aujourd'hui, nous avons appris avec un vif sentiment de reconnaissance que l'une des premières sociétés musicales de notre ville, l'Harmonie du Rhône, se propose de consacrer à notre Œuvre le produit de son concert annuel, qui aura lieu dans le courant de février.

Nous donnons rendez-vous pour le jour qui sera ultérieurement fixé aux amateurs de bonne musique et aux protecteurs des indigents.

NOTA. — On nous signale, de divers côtés, des tentatives de quêtes à domicile, au nom du Comité de la Presse.

Nous n'avons autorisé personne à faire ces démarches, et nous engageons les familles où l'on se présenterait en notre nom, à déposer sur-le-champ une plainte au commissaire de police du quartier.

A TRAVERS LYON

Un bureau de poste sera ouvert au public à Sainte-Foy-La-Mulatière, à dater du 16 janvier courant.

Mouvement de troupe. — Un détachement de volontaires pour le Tonkin provenant de divers régiments d'infanterie et d'artillerie, composé de sous-officiers et caporaux, est arrivé à Lyon ce matin par le train n° 617 à 9 heures 57. Il en est reparti à 10 heures 20 par le train n° 43.

— Je... je réfléchirai, balbutia Torterue.

— Oui, oui, réfléchis, mon petit homme. Réfléchis vite, et puis va-t-en... J'attends quelqu'un.

— Qui donc ?

— Ah ! curieux ! vilain curieux ! serais-tu jaloux, par hasard ?

Du bout des doigts elle lui envoya un baiser.

— Au fait, murmura-t-elle avec la gravité des gens ivres, — je rajeunis, c'est positif. Dans un quart d'heure d'ici, je n'aurai plus que vingt ans.

— En ce cas, je veux rester pour vous faire ma cour.

Elle partit d'un éclat de rire creux, condescendant.

— C'est cela ! c'est cela !... Fais-moi la cour, petit ! Satan et ses cornes !... Il y aura moins cinquante ans que pareille aubaine ne sera arrivée ; oui, ma foi, un demi-siècle, ou que Belzébuth m'écrase !

Elle se leva et dessina dans l'ombre un visage espagnol. C'était une hideuse chose que de voir danser cette quasi-centenaire, tantôt qu'un sourire sépulcral fendait, comme un coup de sabre, ses lèvres desséchées.

— J'étais alors, grommela-t-elle, emportée par ses souvenirs, j'étais la plus jolie jeune fille de l'Andalousie... On m'appela Fréa-la-Gitane... Et quand ils enten-

daient bourdonner mon tambour de basque, les plus fringants seigneurs...

Eile se tut.

Sa danse redoubla d'entrain. Faisant claquer ses doigts en manière de castagnettes, elle entonna d'une voix rauque, ou plutôt elle coassa la délicieuse ballade de Ronsard :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui, ce matin, avait décoloré
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée...
Et...

— Au diable ! s'interrompit-elle soudain. Qu'est-ce que je fais donc là ! je vais réveiller mes pensionnaires !

Et, riant à se tordre, elle retomba sur son escabeau.

— Quoi ! s'écria Torterue, nous ne sommes pas seuls ici ?

— Hé ! si fait, grosse bête... Tu ne vois pas que je plaisante ? Allons, embrassez-moi libertain !

Haletante, elle pencha vers lui sa face de squelette. Etienne, terrifié, se jeta brusquement en arrière.

— Bon, fit la sorcière, il paraît que n'ai pas encore assez rajeuni... Attends, attends, l'eau de Jouvence n'est pas loin !

Elle saisit le cruchon de grès et en appli-

Aujourd'hui également doit partir un détachement du 23^e de ligne en garnison à Bourges.

Incendie. — Hier vers une heure du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré, cours Charlemagne, 18, dans le magasin de M. Chef, chapelier.

Le feu a été éteint par les voisins et le pompier Jaume, qui habite tout à côté.

Les dégâts purement matériels s'élevaient à la somme de 2.000 francs.

Accident. — Hier vers dix heures du matin le cheval d'une voiture qui transporte les lettres des bureaux de poste à la gare s'est abattu sur le cours du Midi, en face de l'hôtel de Vaucluse et a brisé les brancards de son véhicule.

Pendant près d'un quart d'heure, la circulation des tramways a été interrompue par suite de cet accident.

Accident. — Hier, à 6 heures du soir, un fiacre qui descendait le pont de la Guillotière à toute vitesse, est venu se jeter sur une voiture de remise, à l'entrée de la rue de la Barre.

La violence du choc a été telle que le cocher de cette dernière a été jeté à terre et s'est fait des contusions assez graves pour nécessiter son transport à l'Hôtel-Dieu.

Quant au cocher de fiacre, un sieur Vernay, à qui incombe la responsabilité de l'accident, il a été écroué sous la double prévention d'ivresse manifeste et blessures par imprudence.

Arrestation. — Un jeune garçon de 13 ans, demeurant grande rue des Charpennes, a été arrêté hier, sous l'inculpation de complicité de vol.

Commencement d'incendie. — Hier, vers une heure du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Cocharé, demeurant rue Port-du-Temple, 9.

Il a été rapidement éteint par les voisins.

Les dégâts sont insignifiants.

Cheval emporté. — Hier, à 6 heures, le cheval de M. Miraillet, camionneur, demeurant rue Pierre-Corneille, 87, s'est tout-à-coup emporté sur le cours Gambetta et après avoir parcouru une distance de cent mètres sans blesser personne est venu s'abattre contre le tramway n° 2, à l'angle du cours Gambetta et de la place du Pont.

Après un moment de panique bien légitime, cheval et voiture ont pu continuer leur route.

Chute. — A diverses reprises, nous avons signalé le danger que couraient les voyageurs en descendant des tramways en marche.

Hier encore le nommé Léon Monnot, employé comme auxiliaire à la gare de Tassin, en a fait la dure expérience à ses dépens ; ce dernier ayant voulu descendre de tramway place Bellecour sans faire arrêter le véhicule, est tombé sur le sol ; dans cette chute, ce malheureux s'est fait une grave blessure à la tête.

Relié sans connaissance par les témoins de cet accident, il a reçu des soins dans une pharmacie voisine, et transporté à l'Hôtel Dieu.

Son état est grave.

Vagabondage. — Dans la journée d'hier les nommés Pierre M. Félix B. Louis C. et Jules L. troués sur la voie publique privés de domicile et de tous moyens d'existence, ont été arrêtés pour vagabondage et conduits à la permanence.

Vol. — Un vol mystérieux vient d'être commis chez N. Bertrand, notaire à Vif (Isère).

La nuit dernière des malfaiteurs, pénétrant dans le jardin de M. Bertrand, et faisant main basse sur un cabinet appartenant à l'étude, située au rez-de-chaussée.

Cette opération terminée, ils enfoncèrent la porte de l'étude et fracturèrent le coffre-fort dans lequel ils ont soustrait 25,000 fr. en billets de banque et pour 2 à 3,000 fr. de valeurs diverses.

Dans un tiroir se trouvait une somme de 15,000 fr. en or que les voleurs ne connaissent, car elle n'a pas été emportée.

M. Bertrand, qui a son logement au premier étage, n'a rien entendu.

MM Hoffner, procureur de la République, et Faure, juge d'instruction, se sont rendus à Vif, pour ouvrir une enquête.

POLITESSE DE RECEVEUR

M. Tirard, ministre des finances, vient d'ouvrir une enquête au sujet d'un fait révélé par nous et qui se serait produit le 7 décembre, chez M. le receveur des amendes, rue Sala, 13.

Rien ne nous surprend de la part de ce fonctionnaire qui répondait un jour à un contribuable : *Je me f... de la République, je n'ai à voir ici que la pièce de cent sous !*

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des procédés de ce fonctionnaire de la République à l'égard des contribuables.

Notre petit dossier est là, sous notre main, il aidera M. Tirard à connaître les agissements de son employé, comme il aidera les contribuables lyonnais, munis de certificats d'indigence, à se mettre en garde contre les brutalités quotidiennes de ce personnage atrabilaire.

Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

LE TABLEAU DEDIEU

C'est à n'y pas croire ! Les cléricaux sont persécutés de toutes parts.

En voulez-vous une preuve ? Allez à Villeurbanne ; entrez à la mairie, pénétrez dans la salle des mariages, et vous y verrez... — Un buste de la République ? — Jamais de la vie, non, Dedieu ne permettrait pas un pareil sacrilège. Il y a... — Ecoutez bien, — un superbe tableau représentant le crucifié du Golgotha.

Que ceux qui ne veulent y croire y aillent voir. J'engage un pari.

QUESTION SOCIALE

Capital et Travail
(suite)
V
Propriété Intellectuelle

Les apôtres de l'idée n'ont jamais eu pour lot que la servitude et la misère. Cette destinée ne s'adoucit pas. Plus un homme s'approche de la pensée pure, plus l'arrêt qui le frappe est sans pitié. Ils périssent par centaines, par milliers, ceux que les lois de la force balayaient du monde matériel.

Qu'on examine de près le talent qui a su faire fortune. On trouvera sur le caractère une tache, une tare, la piqûre du ver dans un beau fruit. Ce n'est plus l'être sublime,

qua le goulot à sa bouche. On entendit le glou-glou du liquide aspiré à longs traits. Et, tout d'un coup la bouteille échappa des mains de Fréa qui foudroyée par cette énorme dose s'abattit ivre morte. la figure contre la table et les bras étendus.

C'était là ce qu'attendait Etienne.

Effectivement, il n'eut pas fait trois pas que ses jambes se dérobaient. Torterue vit tourbillonner les murailles, des sifflements emplirent ses oreilles, il chancela et roula sur le sol.

Deux heures durant il resta ainsi, masse immobile, inerte, envahie par un sommeil de plomb. Toutefois son idée fixe le poursuivait jusque dans ses rêves.

Elle le réveilla enfin. Etienne se remit péniblement sur ses pieds et, la poitrine en feu, la tête lourde, les yeux gonflés de sang, il se retourna du côté de la vieille.

Fréa n'avait pas changé d'attitude.

Torterue se déchaussa pour faire moins de bruit, s'empara de la chandelle puis qu'aux trois quarts consumée et entra dans la chambre voisine.

VI

LES PENSIONNAIRES DE FRÉA

Le cordonnier ne stationna pas longtemps dans cette première chambre, uni-

quement et maigrement garnie d'une chaise et d'un lit de camp. Il n'y avait là ni coffre, ni tiroir où put se dissimuler un écu.

D'ailleurs, Etienne se remémorait fort bien ces paroles de Brindoe :

— Tout à l'heure, là-haut, en visitant mes économies...

C'était donc à l'étage supérieur que la fortune attendait Torterue.

Un escalier, raide comme une échelle, le conduisit à la troisième et dernière pièce de la maison, mais arrivé à ce but de tous ses rêves, peu s'en fallut qu'il ne poussât un cri.

Si la chambre d'en bas ne possédait que deux meubles indispensables, celle-ci, en revanche, n'en contenait pas un seul. Le plafond, le plancher, quatre murs au long desquels étaient appendues quelques hardes, rien de plus.

— Je suis volé !... se dit Torterue entre deux blasphèmes.

Et, saisi de rage, il broya sous ses pieds le bout de cire qui l'éclairait.

Il ne tarda pas toutefois à regretter amèrement cet acte insensé ; d'une part, la réflexion lui démontra qu'il se décourageait trop vite, puis, un bruit d'escalier venu d'en bas l'avertit que son accès de fureur avait réveillé la sorcière.

(A suivre).

planant dans les régions de la lumière, sans souvenir ni souci de sa chaîne terrestre.

L'homme de génie représente à la fois la plus grande force et la plus grande faiblesse de l'humanité, la pensée sans bornes, l'incapacité de pourvoir à sa propre vie. Il est plus qu'un homme et moins qu'un enfant. S'il ne trouve l'aile d'une mère, il meurt. A ce titre, il est l'idéal de la fraternité et de l'avenir. Il raconte aux nations que l'intérêt du faible et l'intérêt du génie se confondent, qu'on ne peut attenter à l'un sans attenter à l'autre, et qu'on aura touché la dernière limite de la perfectibilité, alors seulement que le droit du plus faible aura remplacé sur le trône le droit du plus fort.

(A suivre)

CIRQUE BELLECOUR

Les célèbres gymnasiarques Napier et Alexandre dont les débuts ont eu lieu jeudi dernier, sont tout bonnement des artistes d'un mérite sans pareil. Leurs exercices aux cinq barres aériennes sont de vrais tours de force indescriptibles, ils bondissent d'une barre à l'autre d'une manière prodigieuse, tantôt en pleine pirouette, tantôt en sauts périlleux à défier un singe. Tout Paris a voulu les admirer, tout Lyon, à son tour, voudra les voir, et ce n'est pas tout, la série des étonnements n'est pas épuisée.

Samedi, deux autres gymnastes ont fait leurs débuts, MM. Sillo et Zetti ont exécuté des exercices aux trapèzes volants qui leur ont valu des applaudissements et des rappels répétés, le cirque Bellecour possède les merveilles de la gymnastique avec ces quatre artistes comme déjà il possédait la meilleure troupe que nous ayons eu jusqu'à ce jour.

CIRQUE PLÈGE

Aujourd'hui mardi, représentation de gala, au bénéfice des jeunes artistes de la troupe. L'entrée sera offerte gratuitement à toutes les places aux enfants au-dessous de 12 ans. M. Plège, directeur, mettra en jeu toutes les ressources de l'art équestre pour donner l'attrait le plus irrésistible à cette dernière soirée qui sera terminée pour la dernière fois par Christmas.

Demain mercredi : changement de spectacle.

ENTERREMENT CIVIL

Les amis et connaissances de la famille Drevon, marchand de charbon à Monchat, sont priés d'assister aux funérailles civiles de **MADAME DREVON**, née LAURENT qui auront lieu aujourd'hui mardi, 13 courant, à 11 heures 3/4.

Le convoi partira du domicile de la défunte, cours Richard-Vitton, 37, à Monchat, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon

L. VELLEZ, DIRECTEUR

ÉPICERIE Comptoir, Terreaux, dép. forcé, g. log., loc. 500 fr., rec. 40 f. p. j., prix 700 fr., oct.

BOUCHERIE Brotteaux, loc. 240 fr., b. log., rec. p. j. 80 fr., pr. 1,000 fr., Pressé.

SALON DE COIFFURE Guillotière, magasin bien agence, b. log., b. bénéf. loc. 650 fr., p. 1000 fr.

MODES

Gros et Détail

Mme CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEVISSER

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

A LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin.

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

Tribune libre

Reçu de messieurs les ouvriers de la maison Aynard la somme de huit francs, versés par Gavroche Babert, à répartir en bons de fourneaux économiques pour les ouvriers sans travail, par l'Avenir de Lyon.

Alliance des républicains socialistes. — Les délégués des six arrondissements sont convoqués en réunion privée jeudi 15 janvier, à huit heures et demie très précises, dans les bureaux de l'Avenir, rue Quatre Chapeaux, 11. Urgence.

Comité de l'alliance des républicains radicaux socialistes. — La commission de propagande électorale du quatrième arrondissement, et les délégués au comité sont priés de se réunir mardi 13 janvier, à huit heures et demie du soir. Urgence.

Alliance des Républicains socialistes. — Réunion de la commission de propagande aujourd'hui, 13 janvier, à huit heures et demie très précises, au local habituel.

Union électorale des travailleurs socialistes. — Les 21 membres de la Commission du 1^{er} arr., nommés à la salle de la rue Diderot, samedi, 3 janvier, sont convoqués pour le mardi, 13 janvier, à neuf heures du soir, chez le citoyen Maret, rue Bodin, 3, au 1^{er}.

Les 21 membres de la commission du 3^e arrondissement, nommés à la salle Rivoire le samedi 27 décembre, sont convoqués pour le mardi, 13 janvier, à huit heures du soir, chez le citoyen Bonard, rue Garibaldi, 212, au 4^e.

La commission exécutive est convoquée pour le mercredi, 14 janvier, à 4 heures du soir, rue Bodin, 3.

Cette semaine, il y aura trois réunions publiques :

La première, jeudi 15 janvier, à la Croix-Rousse, salle de la Perle.

La deuxième, samedi 17 janvier, à Perrache.

La troisième dimanche, 18 janvier, à deux heures du soir, chez le citoyen Revol, rue du Jug-de-Paix, à St-Just.

Guimpe lyonnaise. — La Chambre syndicale professionnelle des ouvrières et ouvriers convoque ses membres à une grande réunion extraordinaire pour dimanche 18 janvier, à deux heures du soir, chez M. Praubert, rue des Capucins, 21.

ORDRE DU JOUR :

1^o Versement des cotisations.

2^o Renouvellement du bureau.

Nota. — Le Syndicat prévient messieurs les chefs d'ateliers qu'un bureau de placement est

ouvert à leur disposition pour le placement des ouvrières et ouvriers, rue des Capucins, 21, chez M. Praubert.

Ligue pour l'abolition de l'armée permanente et son remplacement par une armée nationale sédentaire. — Aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir, réunion mensuelle privée de tous les adhérents du 6^e arrondissement, chez le citoyen Girard, rue Louis-Blanc, 31. Urgence.

DELANGE.

Avis. — La commission de protestation contre l'expulsion des locataires des 3^e et 6^e arrondissements invite tous les ouvriers sans travail de ces arrondissements à une réunion privée qui aura lieu aujourd'hui mardi, 13 janvier 1885, à 1 heure précise, salle Forget, 113, cours Lafayette, au 1^{er}.

Urgence pour les membres de la commission.

Pour la commission : Le Secrétaire : PORCHET.

Avis. — La Commission des vingt-et-un, élue salle Rivoire, le 27 décembre 1884, est convoquée d'urgence mardi, 13 janvier 1885, au Cercle des travailleurs, 5, rue Jacques, à huit heures précises du soir.

La commission.

Chauffeurs mécaniciens. — La Chambre syndicale invite les syndiqués à une réunion, qui aura lieu le 13 janvier, à sept heures et demie précises du soir, au café Bellardon, quai des Célestins, 2.

Le secrétaire adjoint : PARDERET.

Sou des écoles de Neuville. — L'assemblée générale pour la révision des Statuts aura lieu le samedi 17 courant, à sept heures du soir, salle de l'Orphéon, à Neuville.

Le projet des Statuts demeurera déposé chez M. Bedant, débitant de tabac, il est facultatif à tous sociétaires d'en prendre connaissance.

DEMANDE D'EMPLOI

Un homme sérieux, 40 ans, demande emploi quelconque, garçon de recettes, teneur de livres, comptable, etc. — Bonnes références. Bugnet, rue du Commerce, 36.

On demande une jeune fille de quatorze à quinze ans pour parapluies et ombrelles; rétribuée de suite, Grande-Rue de la Guillotière, n^o 7.

BOURSE DE LYON

Lyon, le 12 janvier 1885

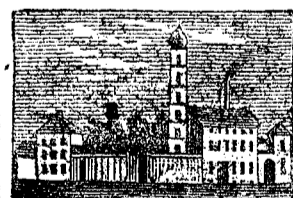
Toujours bien peu d'affaires et beaucoup de hausse en perspective. Le déficit budgétaire atteint, pour 1884, la bagatelle de 48 millions, sans compter, bien entendu le budget extraordinaire, et les dépenses occasionnées par notre guerre avec la Chine et Madagascar.

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

Labours, Thèses, Journaux, Prospectus, Affiches, etc., à des prix modérés.

TOPIQUE BERTRAND AINÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 8 janvier 1854. — QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFAILLIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandats-poste).

AVIS. — Se défier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AINÉ et l'usine ci-contre.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 82

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSUMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

A VENDRE

pour cause de changement de commerce **PORCEPOT-COMPTOIR.** — Prix ; 1,500 fr. — Location 350 fr. — 14 ans d'existence

S'adresser au bureau du journal.

FONDS DE BOULANGERIE bien achalandé à Feysin (Isère) A LOUER. — S'adresser à Durand, distillateur à Anse (Rhône).

Malgré cela, malgré la tournure alarmante au point de vue financier surtout, que prend le conflit franco chinois, malgré le discrédit de plus en plus accentué du ministère Ferry, malgré la crise qui sevit plus écorçante que jamais ; on parle de hausse, on voit tout en rose on se grise d'espérance. Souhaitons que la froide réalité ne réserve pas aux optimistes trop grandes désillusions.

3 0/0, 79,65; 4 1/2, 109,70; calme, mais ferme.

Italie, 97,47, après 97,52.
Egypte unifiée, 327, un seul cours.
Crédit lyonnais, 526,25, sans tendances.
Banque Ottomane, 528,75
Chemins autrichiens 613,12.
Lombard, 316,25.
Nord-Espagne, 525
Fonciers lyonnais, 319,37.
Terreneire, 155.
Horme nouvelle, 340.
Montrambert, 960.
Croix-Rousse, 855.
Omnibus et tramways de Lyon, 547,50.

SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Les Dragons de Valars.

Célestins. — Perrache-Brotteaux. Cirque Bellecour. — Tous les soirs, grande représentation.

Cirque Plège. — Tous les soirs, splendide représentation.

Les jeudis et dimanches, 2 représentation à 3 h. et à 8 h.

Cirque Rancy, avenue de Saxe.

Casino. — Tous les soirs, à 8 h., concert spectacle ; le Rhône s'amuse, revue.

Scala-Bouffes. — Tous les soirs, à 8 h., brillante représentation.

Folies-Bergère. — Tous les dimanches fête de famille par les Enfants de la Gaîté ; le mardi et jeudi, à 8 h., grande séance de patinage.

Alozar. — Tous les dimanches et fêtes, soirée dansante.

Casino de Vaise. — 7. h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentation variées.

N^o 132

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

12 Janvier 1885

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

A VENDRE A CREDIT

et à tout prix

UN BON FONDS DE

CAFÉ-COMPTOIR

angle de rues passagères

TRAVAIL POUR DEUX PERSONNES DÉPART PRESSÉ

L'ECHO de LYON

Transféré : 1, rue Mercière, au 2^e

LA FOURMI NATIONAL

24, Rue Mercière, Lyon

Société d'épargne en participation, pour l'achat en commun de valeurs à lots payable dans 100 mois. Ces titres sont achetés au cours de la Bourse, sans aucun frais pour les Sociétaires. Les fonds sont encaissés par le Ministère des Postes et versés au Comptoir d'Escompte de Paris, pour les convertir en obligations choisies par les Sociétaires. Ces dites Obligations restent déposées jusqu'à la liquidation de chaque série de Cent mois, pour revenir à chaque Sociétaire, augmentées de leur plus value, d'intérêts des coupons détachés et du partage de lots ainsi que quatre bons de CENT francs de l'Assurance financière échus à la Société.

Nous croyons que cette Société organisée sur des bases nouvelles est appelée à rendre de véritables services à la petite épargne.

A LOUER

PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasse. Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rivé, 26, cours Lafayette, Lyon.